

Réf: Dossier 286834

Avis de constitution

SOCIETE « KM PIECES AUTO »

Siège Abidjan Abobo Banco, Lot 1063, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KM PIECES AUTO »

Objet : Vente de pièces détachées automobile; Vente de lubrifiants et accessoires automobiles;

- Vente de véhicules neufs et d'occasions;
- Service de remorquage et dépannage pour entretien;

- Entretien et réparation courante, vidange, pneumatique et pare-brise,

- Mécanique générale et électronique;

- Carrosserie tôlerie et peinture.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo Banco, Lot 1063, Ilot 105

Dirigeant(s) M KEITA MORIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00943 du 28/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11867/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

